



M O N C T O N

APERÇU DU PLAN MUNICIPAL DE PRÉPARATION AUX PANDÉMIES

Le présent plan n'est pas un document indépendant. Il faut le considérer dans le contexte du Plan d'urgence de la ville de Moncton.

Plan corporatif de préparation aux pandémies de la ville de Moncton

Préambule

Le Plan municipal de préparation aux pandémies de la ville de Moncton est un document évolutif qui sera examiné et modifié à intervalles réguliers à mesure que d'autres renseignements seront acquis, que des exigences réglementaires seront modifiées, etc.

Méthode de planification relative aux pandémies de la ville de Moncton

La méthode de planification relative aux pandémies de la ville de Moncton compte quatre volets.

1. Continuité de l'administration : rôle législatif

Il est de toute première importance que la municipalité fasse preuve de leadership et de gouvernance durant une intervention en cas d'urgence, afin de maintenir un niveau efficace de service et de soutien d'urgence dans la ville de Moncton.

2. Continuité des services publics

Durant une pandémie, la ville de Moncton doit continuer à offrir et à maintenir les principaux services municipaux essentiels. La Ville devra également offrir un soutien et une aide à l'organisme responsable (régie régionale de la santé) et au médecin-hygiéniste régional afin de lutter contre les effets d'une pandémie dans notre collectivité.

3. Communications publiques et sensibilisation

Dans le cas de toute urgence, une multitude de questions sont soulevées et autant de renseignements sont communiqués au sujet de la gravité de l'urgence, des risques associés à la menace, des mesures que prennent les autorités locales et de celles que doivent prendre les citoyens pour assurer une intervention communautaire de soutien à la fois sûre et efficace. La connaissance, la collaboration et la participation des citoyens sont des éléments clés.

4. Continuité des affaires et de l'économie

L'importance et la continuité de la base économique du Grand Moncton ne peuvent pas être sous-estimées. Les Canadiens sont très conscients de l'effet débilant qu'a eu le SRAS sur la sécurité économique de la région du Grand Toronto. Les mesures qui permettent d'atténuer les effets économiques potentiels, que ce soit à court terme au niveau de la chaîne d'approvisionnement de biens essentiels et de services de la région, ou au niveau de la croissance à long terme et du bien-être de la communauté, s'avèrent essentielles pour tous les citoyens. La planification d'urgence, le soutien mutuel et la coordination constituent la composante clé du maintien d'une chaîne d'approvisionnement forte, tout en minimisant les effets sur l'économie locale et régionale.

Plan corporatif de préparation aux pandémies de la ville de Moncton

But du Plan municipal de préparation aux pandémies

Le Plan municipal de préparation aux pandémies a pour but de doter la Ville et ses services d'un guide pour la gestion de ses services essentiels durant une urgence pandémique. Ce plan est un élément du Plan d'urgence de la Ville qui expose le cadre et la structure de gestion des urgences pour orienter la Ville en réponse à une urgence naturelle ou d'origine humaine.

Objectifs du Plan municipal de préparation aux pandémies

La ville de Moncton s'est dotée d'un Plan de préparation aux pandémies pour réaliser les objectifs municipaux qui suivent :

1. **Assurer la prestation des services essentiels** : La pandémie aura un effet dramatique sur les services municipaux. Cependant, il sera primordial de maintenir les principaux services publics pour protéger la santé et la sécurité de l'ensemble de la collectivité.
2. **Protéger nos employés** : Nos employés compteront sur l'orientation de la Ville durant cette période difficile. Nous aurons des politiques et des procédures en place pour limiter au minimum l'exposition de notre personnel.
3. **Communiquer** : Les besoins en information du personnel et du public seront énormes. La Ville communiquera de l'information de façon proactive à ses citoyens et à son personnel au sommet de la crise pour s'assurer de bien les informer.
4. **Appuyer les services et les opérations de santé** : La Ville pourrait être appelée à aider les opérations de santé en fournissant des installations qui serviront de locaux temporaires pour la vaccination de masse. Nous collaborerons également lorsqu'il a été déterminé que la fermeture des édifices et des installations publics s'impose.
5. **Collaborer avec les autres intervenants** : La Ville devra travailler en collaboration avec divers autres intervenants, notamment les régies de la santé, la santé publique, les ONG, les services sociaux, les entreprises, la GRC, les communautés environnantes, etc.

Structure du leadership et principaux rôles au cours d'une pandémie

Le Plan d'urgence de la Ville établit les responsabilités du Groupe des opérations d'urgence durant une urgence, dont une pandémie. Ses responsabilités sont les suivantes :

- Prendre les mesures jugées nécessaires pour limiter au minimum les effets d'une urgence ou d'une catastrophe sur la ville de Moncton et les citoyens;
- Aviser le maire, le maire adjoint ou le conseil des mesures nécessaires qui devraient être prises, mais qui ne sont pas abordées dans le Plan d'urgence (ou des plans en cas d'urgence précis comme le plan en cas de pandémie) pour limiter au minimum les effets d'une urgence ou d'une catastrophe;

Plan corporatif de préparation aux pandémies de la ville de Moncton

- Être prêt à autoriser l'affectation des fonds municipaux nécessaires à la préservation de la vie, de la santé, de l'environnement et des biens;
- Diriger et coordonner les services municipaux et les organismes bénévoles afin de maîtriser la situation d'urgence ou la catastrophe en offrant un soutien administratif et logistique.

Cadre législatif

La responsabilité législative d'atténuer les effets des situations d'urgence à l'intérieur de la ville de Moncton revient au conseil municipal et est administrée par le directeur municipal et son équipe de gestion.

Plan de continuité des activités

Le plan de continuité des activités présente les services essentiels que la Ville doit continuer à offrir pour protéger la santé et la sécurité de ses citoyens durant une urgence pandémique.

Le plan de continuité des activités a les objectifs suivants :

- Identifier les rôles et la responsabilité du personnel des services ayant trait à la planification et à la mise en œuvre de la continuité des activités;
- Déterminer les services essentiels qui seront offerts durant une urgence;
- Déterminer le personnel, les ressources, ainsi que les services internes et externes qui sont nécessaires pour offrir les services essentiels;
- Déterminer les fonctions de soutien essentielles à l'intérieur des services et de leurs divisions de même qu'entre les services;
- Établir les priorités pour la reprise des services et des activités qui ont été réduits ou interrompus de façon temporaire durant une urgence.

Services essentiels de la municipalité

Voici un aperçu des services essentiels de l'Administration. Le Centre des opérations d'urgence et le Groupe des opérations d'urgence géreront la coordination de ces services.

Services communautaires essentiels

1. Système d'approvisionnement en eau et traitement de l'eau
2. Épuration des eaux usées
3. Services de police
4. Protection contre les incendies et sauvetage
5. Services de santé et de sécurité publique
6. Entretien des routes et des rues
7. Collecte des déchets
8. Communications au public

Plan corporatif de préparation aux pandémies de la ville de Moncton

Parmi les secteurs dans lesquels la régie régionale de la santé recherchera un soutien, mentionnons les suivants :

- un ou plusieurs centres de vaccination;
- une ou plusieurs morgues temporaires;
- les communications au public;
- d'autres formes d'aide de la Ville durant une pandémie; nous serons prêts à réaffecter une partie de nos ressources, sans nuire à notre plan de continuité des activités, pour tenter d'offrir le type d'aide qui est exigée de nous.

Processus de reprise des activités

La déclaration officielle de la fin de la pandémie soulignera le début de la reprise des activités de l'Administration et de la Ville. Les pandémies précédentes ont démontré qu'une deuxième et troisième vagues pourraient se manifester. Cependant, les répercussions des vagues suivantes devraient être moindres. Donc, la Ville reprendra ses activités assez rapidement pour déterminer ce qu'il en est de la dotation et de la disponibilité des fournitures pour intervenir face à la possibilité d'autres vagues.

Il y aura un compte rendu complet au sujet de la situation de la Ville et de la communauté du Grand Moncton à la fin de la pandémie. Durant le processus de reprise des activités, les initiatives suivantes seront réalisées :

- Mener un examen approfondi de la situation de la dotation dans chaque service pour déterminer le nombre d'employés qui sont toujours en congé de maladie. Déterminer les secteurs où il existe des postes vacants et un manque de personnel dans l'organisation et élaborer un plan d'action pour doter ces postes vacants de façon provisoire;
- Le Groupe des opérations d'urgence, le Comité de planification relative à la pandémie et tous les cadres supérieurs se réuniront pour mener un examen complet de la situation de la Ville et de la capacité à offrir nos services à la collectivité;
- Une équipe de planification de la reprise des activités sera constituée pour rétablir la pleine capacité du processus de reprise des activités de la Ville;
- La Ville continuera de communiquer au public à intervalles réguliers durant le processus de reprise des activités. Elle s'assurera que le public comprend que nous travaillons afin de retourner à la normale, mais que cela prendra du temps avant de rétablir tous les services.

Plan corporatif de préparation aux pandémies de la ville de Moncton